

D'après les avis d'Athènes qui vont jusqu'au 23, Omer-Pacha, renonçant à attaquer les défilés de Sphakia, se serait dirigé par le littoral, en s'appuyant sur la flotte, vers la province de Melopotamos. Le gouvernement provisoire Crétois aurait formulé une protestation contre les dévastations exercées par les troupes turques.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, 30 mai.

Il y aura demain à Londres une dernière réunion de la Conférence pour l'échange des ratifications du traité du 11 mai. Le *Moniteur* pourrait donc, soit samedi, soit dimanche, publier le texte de ce traité. Il est donc possible que la discussion s'ouvre la semaine prochaine au Corps législatif sur la question du Luxembourg.

Nous ne désirons pas que cette discussion soit évitée. Il serait regrettable que nos députés ne daignassent pas consacrer quelques instants, après les loisirs de la session, à l'examen d'une affaire qui a failli entraîner la France dans une guerre terrible; ce serait une abdication. Mais il faut reconnaître que la discussion n'offrirait qu'un intérêt rétroactif et qu'elle eût eu beaucoup plus d'importance avant qu'après le règlement de la question diplomatique.

Une réflexion de même nature nous est suggérée par la présentation des deux projets de lois relatifs au jardin du Luxembourg et aux travaux du Trocadero. Ces projets de lois proposés à la Chambre de voter des crédits dont on s'est déjà servi. N'est-il pas été plus logique de consulter la Chambre avant de faire les dépenses qu'elle doit sanctionner? Le gouvernement eût évité ainsi les reproches que lui font ses amis les plus sincères et les récriminations fondées de ses adversaires. Quant aux travaux du Trocadero en particulier, le résultat est complètement manqué; c'est triste et laid. C'est une erreur de ces artistes-ingénieurs qui ont accompli tant de merveilles et qui ont fait d'assez grandes et belles choses pour qu'on puisse leur dire une fois qu'ils se sont trompés.

La chaleur était accablante hier à Paris et messieurs les députés ont souffert beaucoup hier dans la salle du palais Bourbon. Cependant il leur reste encore tant de projets de lois à examiner qu'ils ne peuvent compter sur une prochaine fin de leurs travaux. On ne sait pas d'une manière positive s'il y aura une prorogation de la session.

Le Corps législatif a commencé hier et continue aujourd'hui la discussion de la loi sur les sociétés. Je vous disais hier qu'il était question d'une interruption momentanée des travaux de la session. Aujourd'hui on parle d'une dissolution probable de la Chambre après la clôture de la session. C'est un bruit qui n'est pas nouveau, mais il serait motivé cette fois par le dissentiment qui existe entre certaines fractions du Corps législatif et le gouvernement sur plusieurs projets de lois.

Le *Constitutionnel* dit que, pour le moment, il n'est pas question d'une nouvelle fête à la présidence du Corps législatif; le démenti du *Constitutionnel* s'applique probablement à ce qu'avaient dit plusieurs journaux d'une fête que les députés devaient offrir au Czar.

On dément le bruit d'un emprunt qui a couru depuis deux jours. Ce qui paraît lui avoir donné lieu, c'est que la soule de la conversion Mexicaine ferait entrer dans la caisse de l'Etat environ 30 millions; et l'on annonce cette conversion comme prochaine.

M. Rouher remis de son indisposition a pu assister à la dernière séance du Corps législatif. Par contre M. Jules Favre a été pris d'une hémorragie nasale qui, un moment, paraît avoir pris de la gravité; on ne savait pas hier s'il pourrait assister au banquet que le barreau lui offre à

l'occasion de son élection à l'Académie.

Le *Moniteur* annonce ce matin que le roi de Prusse arrivera le 3 à Paris: il s'y trouvera donc en même temps que le Czar et habitera le pavillon Marsan.

On assure que le voyage du Czar, accompagné du prince Gortchakoff, aura pour premier effet d'affirmer l'entente entre la Russie et la France au sujet de l'affaire de Crète. Si les puissances se mettaient d'accord pour étudier ensemble les moyens d'arrêter une effusion de sang en Crète, une conférence se réunirait prochainement à Constantinople. Mais si l'affaire crétoise n'était que le prologue d'un nouvel examen de la question d'Orient, il n'y aurait plus une simple conférence convoquée: ce serait un congrès réuni à Paris qui serait chargé de réviser les stipulations de 1856, et l'on dit que dans ce cas toutes les puissances de l'Europe seraient invitées à se faire représenter. Vous voyez que nous avons pour le moment devant nous des perspectives pacifiques.

Une dépêche de New-York du 27 mai, répète d'après plusieurs journaux, la prise de Quaretao par les juaristes. Maximilien, Mejia et Miramon auraient été faits prisonniers. Attendez la confirmation officielle de cette dépêche avant d'y ajouter foi.

La population israélite de Paris est vivement émue des persécutions dirigées en Roumanie contre ses coreligionnaires. On assure que des remontrances ont été adressées au prince Charles par le gouvernement français.

Comme nouvelle intéressante de l'étranger, il faut encore citer celle de la grâce accordée aux deux chefs féniens par la reine d'Angleterre. Malheureusement cette résolution de la reine ne calmera pas les insurgés irlandais.

La préfecture de police, émue des plaintes nombreuses auxquelles donnent lieu les ruses ou l'insolence des cochers, vient de faire publier les règlements qui régissent l'industrie de la locomotion: il y a beaucoup de bonnes choses dans ces ordonnances, mais il faut reconnaître aussi qu'il s'y trouve des détails pénibles, et d'autres dont il est bien difficile de préciser le sens. Un article dit: « Les cochers seront prévenants envers le public. » L'industrie du transport est libre: un homme qui possède une voiture et qui la loue, la conduit lui-même, devient un industriel, un commerçant au moins autant que celui qui achète un mètre de drap 10 fr. et le vend 20 fr. De quel droit exiger que l'industriel cocher soit prévenant; il a intérêt à l'être; mais il n'y peut être obligé: on ne vend pas dix sous de prévenance; cela ne peut se tarifier. Pourquoi ne pas avoir aussi bien inséré dans l'ordonnance que le cocher devra être aimable et galant? — Un autre article dit que le cocher n'a pas le droit de fumer et de dormir quand la voiture est en marche. Un autre est plus fort encore: « Le leur est interdit d'ôter leurs habits même pendant les chaleurs et de conduire en blouse. »

Je ne suis pas bien sûr que M. le préfet de police ait le droit d'empêcher un cocher de s'habiller à sa fantaisie, tant qu'il n'offense pas la pudeur publique. La vue d'un cocher en blouse me blesserait moins que celle d'un cocher couvert d'une redingote crasseuse et s'il m'était permis de comparer les petites choses aux grandes. Si parva licet, etc. je dirais que la toile grise n'a rien qui choque les yeux: c'est peut-être un sentiment peu aristocratique qui me fait parler, mais, par exemple, j'aurais beaucoup plus de plaisir à regarder l'uniforme en toile des francs-tireurs vosiens, qu'à contempler le prince de Prusse en uniforme de général en chef de l'armée prussienne.

C'est, dit-on, dans ce costume que l'héritier du trône de Prusse s'est rendu aux Tuileries, le jour de la première réception: il avait sans doute la tête couverte d'un casque étincelant. On fait aussi grief au prince d'avoir dirigé ses premiers pas

dans l'Exposition vers cette fameuse pièce de canon prussienne dont chaque coup est évalué à mille francs. Sans doute il y a au Champ de Mars beaucoup de choses plus belles et plus utiles, mais l'amour-propre national ne saurait être incriminé quand il se manifeste chez un prince par un sentiment de curiosité naturelle.

Les francs-tireurs sont les héros du jour. Nous leur trouvons une qualité précieuse: ils sont simples d'air et de tenue; ils n'ont ni la morgue ni la raideur des officiers anglais.

C'est seulement hier que l'Empereur les a passés en revue; ils avaient défilé la veille devant le prince Impérial, dont la santé est enfin rétablie.

Il est impossible d'apprécier le nombre des hôtes que Paris a reçus depuis le retour du beau temps: mais jamais nous n'avions vu pareille foule dans certains quartiers. C'est surtout sur les boulevards, le soir, que l'on remarque une affluence inaccoutumée: les Français y forment une faible minorité; on n'entend parler qu'Allemand, anglais, espagnol; les Américains sont surtout très nombreux. Pour beaucoup d'entre eux la traversée de l'Atlantique est moins coûteuse que pour certains Français le voyage de leur chef-lieu à Paris. Il paraît qu'il n'y a plus de place dans les hôtels: l'Exposition tient plus qu'elle n'avait promis.

On dit qu'un certain nombre de polonais ont quitté Paris afin de ne pas y trouver eu même temps que l'Empereur de Russie. Voilà des susceptibilités que nous autres Français comprendrons difficilement; l'hospitalité de la France est assez large pour que les exilés polonais ne croient pas devoir céder la place à leur mortel ennemi. Le hasard a voulu que le prince Napoléon fût en ce moment retenu en Italie par des raisons de famille.

Le *Figaro* me paraît, si le sort lui prête vie, destiné à faire une petite révolution dans le journalisme parisien. Il va mettre de l'esprit dans la politique et dire avec grâce et gaieté ce qui était le sujet de longues et pesantes tartines dans les journaux de M. Havin, de M. Paul Limayrac ou des agaçants rapsodies de quelques autres. Si le *Figaro* ne se casse pas le cou dès le début, on peut lui prédire un beau succès.

CH. CAHOT.

Paris, 31 mai.

La Conférence qui doit tenir sa dernière réunion aujourd'hui pour l'échange des ratifications devrait aussi dire le dernier mot sur la question du Luxembourg et nous supposons que c'était pour atteindre ce but qu'elle avait été convoquée. Or, nous entendons dire qu'il s'est déjà manifesté des appréciations diverses de ce traité. Ainsi il y aurait désaccord entre plusieurs cabinets sur le droit du roi grand-duc de céder sa souveraineté; et l'on envisagerait déjà l'éventualité d'une annexion du Luxembourg à la Belgique qui céderait à la France Marienburg et Philippeville. Voilà ce qui se dit: en admettant que ce ne soient pas des bavardages stériles, nous ne voyons pas qu'il y ait là une cause de complications proches ou futures: il ne s'agirait plus que d'une transaction amiable entre deux ou trois cabinets, et le Luxembourg conserverait toujours sa neutralité.

L'Empereur de Russie arrive demain à quatre heures de l'après-midi. Il lui sera fait une réception solennelle à la gare du Nord, et l'Empereur le conduira lui-même jusqu'au Palais de l'Élysée où tout est dès à présent disposé pour le recevoir. L'opinion s'accroît de plus en plus que les souverains profiteront de leur réunion pour traiter sinon pour résoudre la question d'Orient.

La représentation de gala à l'Opéra paraît fixée au 4 juin, et c'est seulement le 5 que le roi de Prusse arrivera à Paris. Les deux souverains assisteraient à la grande

revue de la garde impériale et de l'armée de Paris qui aura lieu à Longchamps le 6 juin.

On s'étonne et on se plaint beaucoup de l'extrême lenteur qu'apporte en ses travaux le Corps législatif. C'était le *Figaro*, nouveau venu sur le terrain de la politique, qui s'exprimait ainsi, il y a deux jours. Voici que M. d'Ornant, dans l'*Avenir National*, fait la leçon aux députés qui se dispensent de prendre part aux votes. Ainsi l'amendement de M. de Janzé a été rejeté par cent une voix contre quatre-vingt-dix-sept. Or il est bien possible que le sort de l'amendement eût été tout contraire s'il y avait eu moins d'abstentions.

D'autres journaux qu'il n'est pas nécessaire de désigner, considèrent comme probable ou du moins comme possible une dissolution de la Chambre après la session. C'est une manière de faire faire son chemin à cette idée d'une dissolution de la Chambre.

Il y a eu ce matin aux Tuileries une assemblée générale du Conseil d'Etat présidée par l'Empereur. La question sur laquelle il a été délibéré est celle de la création d'une caisse d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents résultant des travaux agricoles et industriels.

Un mouvement de hausse s'est encore déclaré à la Bourse: il prouve que si les affaires ne sont pas actives, la cause en est uniquement dans la répulsion des capitaux pour les placements aléatoires, et les bonnes valeurs ont atteint des cours assez élevés pour que les détenteurs de capitaux attendent de meilleures occasions. — L'abaissement à 2 1/2 0/0 de l'escompte de la Banque démontre l'abondance du numéraire.

On s'est entretenu aujourd'hui de nouvelles du Mexique qui présenteraient la situation de Maximilien comme singulièrement améliorée: il aurait forcé les juaristes à lever le siège de Queretaro et il serait rentré en triomphe dans Mexico. Malheureusement ces nouvelles sont aussi suspectes que celles qui disaient précisément le contraire.

Il y a déjà quelque temps que l'on n'avait entendu parler de duel et les pacifiques bourgeois du Marais se plaignaient déjà de la sagesse inaccoutumée de la jeunesse. Or, nous apprenons que deux jeunes messieurs sont allés hier s'aligner non loin de Saint-Denis. L'engagement a duré 25 minutes: les deux adversaires ont montré qu'ils avaient bien profité des leçons de leurs maîtres d'armes. L'un d'eux a été piqué à la main. Voilà vingt-cinq minutes bien employées! La réconciliation s'est faite immédiatement après.

On annonce qu'il ne se présentera pas de chevaux anglais dimanche prochain pour disputer à Longchamps le prix de cent mille francs. Ce n'est pas un mauvais procédé de la part de nos voisins comme quelques-uns pourraient le supposer; mais ils n'ont pas de rivaux à opposer avec quelques chances de succès aux chevaux français. C'est une défaite acceptée d'avance.

CH. CAHOT.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France constate une augmentation de 13 millions dans l'encaisse métallique qui s'est élevée à 832 millions et de 34 millions dans le portefeuille qui s'est relevé et représente un total de 539 millions. L'augmentation de l'encaisse métallique et celle des comptes particuliers qui se sont élevés de 316 à 340 millions font présumer que l'accroissement du portefeuille est bien moins dû à un véritable réveil commercial qu'aux échéances de fin de mois. La circulation des billets s'est encore élevée de 1040 à 1063 millions. Le compte du Trésor et le Chapitre des avances n'ont presque pas varié.

L'Escompte vient d'être réduit à 2 1/2 0/0 à Paris comme à Londres.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Boniface:

« Les fourneaux du Prince Impérial qui, le 3 mai, ont débité 9,332 portions, se ferment aujourd'hui, après avoir rendu, dans des circonstances difficiles, et pendant quatre mois, des services que la population laborieuse de Paris n'oubliera pas. »

On est en droit d'exprimer cette confiance, car hier, dans le fourneau de la rue Lacroix qui a été le fourneau modèle, il s'est produit un incident des plus touchants et qui a vivement impressionné tout le quartier. Un jeune enfant a placé deux bouquets à côté du buste du Prince Impérial.

Cette démarche, toute spontanée et toute silencieuse, a été faite au nom des mères de famille qui, au moment où le fourneau va se fermer, ont voulu ainsi exprimer leur gratitude envers leurs auguste bienfaiteur. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 31 mai

Absents: M. Eraoult-Bayart, maire (indisposé); M. C. Descat (en voyage); MM. J.-B. Ducatteau et Toulemonde-Nollet (empêchés); MM. P. Catteau, L. Voreux, A. Delaoutre, Denis Salembier (en voyage).

Secrétaire: M. P. Parent.

1. Adoption du rapport de la commission chargée d'examiner la question d'un Tribunal de commerce;

2. Ajournement jusqu'à la prochaine séance de la proposition du déplacement de la chapelle du Tilleul;

3. Modification au règlement sur les trottoirs;

4. Vote d'un crédit de fr. 3004-33 pour relevé à bout de la rue de l'Ouest;

5. Autre crédit de 1185-70 pour rectification au compte du service des eaux;

6. Vote d'un supplément de crédit pour réparation à la couverture de la flèche de Saint-Martin;

7. Communication d'une lettre de M. le préfet relativement à la création d'un nouveau canton;

8. Adoption d'une proposition, concernant la construction d'un dépôt pour les Archives communales et vote d'un crédit de 4700 fr. à cet effet;

9. Vote d'un crédit de 3,200 fr. pour pavage de Garrefour des rues Pellart, du Collège et du Ballon;

10. Approbation d'une proposition relative au pavage et nivellement de la place du cimetière;

11. Réception définitive de l'école rue de la Paix, de l'agrandissement du logement des sœurs de l'école du Tilleul, et de divers travaux à l'école rue de Lommelet;

12. Adoption de douze rapports de la commission des logements insalubres;

13. Crédit pour droits de timbre sur divers emprunts de la ville de Roubaix;

14. Fixation des sommes à offrir pour les terrains à l'Etat nécessaires à la promenade publique;

15. Adoption du rapport de la commission des rues, relativement au pavage de la rue d'Henri;

16. Nomination d'une députation composée de MM. C. Descat, Voreux et P. Catteau, à effet d'aller solliciter Sa Majesté l'Empereur de daigner faire une visite à Roubaix pendant son séjour à Lille.

Nous lisons dans le *Pays*:

« L'Empereur a daigné accorder l'un de ces derniers jours, à M. Crespel-Tilloy, maire de Lille, une audience dans laquelle il a promis d'aller visiter cette grande cité au mois d'août, à l'occasion de la splendide fête qui sera donnée pour célébrer le deuxième anniversaire séculaire de la réunion de la Flandre à la France. »

lui. Il serait tout au plus un intermédiaire dans cette affaire. Le véritable auteur de l'envoi est toujours pour moi l'état d'inconnu. Vos agents ne se sont pas montrés, cette fois, très-habiles. »

L'abbé Romilly arriva à Tulle, et deux jours après le vicomte de Roquevair recevait une nouvelle lettre du préfet de police.

« Mes agents sont très-habiles, mon cher vicomte. C'est M. Sardan qui vous a fait remettre tout l'argent que vous avez reçu. De plus, apprenez un secret qui dans deux jours sera connu de tout le monde. C'est que le fameux Henri Lesueur, dont les écrits ont obtenu un si éclatant succès, n'est autre que M. Paul Sardan lui-même. L'ouvrage annoncé par les journaux va paraître avec le nom véritable de l'auteur, Paul SarJan. »

Tout fut expliqué pour M. de Roquevair: Paul était son bienfaiteur. Le vicomte appréciait trop bien la noblesse du caractère de Paul pour ne pas comprendre que ce n'était pas seulement une affection étouffée dans son principe qui lui avait inspiré tant de dévouement et de sacrifices, mais encore plus la reconnaissance de ce qu'il devait à l'abbé de Vermot.

Il se demanda comment il pourrait faire pour s'acquitter à son tour envers Paul. Une idée subtile se présenta à son esprit, il appela sa fille.

— Marie, lui dit-il, je connais le véritable nom de Henri Lesueur.

La jeune fille devint très-pâle.

— Mon Dieu! se dit le père de Marie, y aurait-il quelque chose de sérieux dans les sentiments de cette enfant pour un inconnu? S'il en est ainsi, soyez béni, ô mon Dieu!

— Mon enfant, poursuivit le vicomte, Henri Lesueur est libre. Son véritable nom n'avait avant lui aucune illustration, mais celle qu'il a acquise est à tes yeux, comme au miens, la première de toutes. Je t'ai dit souvent que je croyais que tu aimais l'auteur des *Réveries d'un solitaire*. Je voudrais aujourd'hui, ma fille, avoir dit la vérité.

— Mon père, serait-il possible?... parlez-vous sérieusement? Eh bien, alors, écoutez-moi. Oui, j'aime M. Lesueur, parce que j'ai cru voir dans ses ouvrages les épanchements d'une belle âme, un amour sublime pour la vertu; je me suis dit que lorsqu'on écrit ainsi on doit approcher de cette perfection idéale qu'on cherche toujours et que l'on rencontre si rarement. Il est vrai, mon père, que je me suis livrée à mon enthousiasme avec d'autant plus de facilité que je le croyais sans danger; mais à présent que vous me faites entrevoir une espérance, eh bien, je le sens, si elle ne se réalisait pas il me faudrait du courage pour ne pas me trou-

ver malheureuse.

— Tu seras heureuse, je l'espère; mais ma fille bien-aimée, je dois te prévenir que M. Lesueur n'est plus jeune, il est presque de mon âge; trois ou quatre ans de moins, je crois; il a donc trente-sept ou trente-huit ans.

— Mais, mon père, vous n'êtes pas vieux; et vous êtes encore plus beau que tous les jeunes gens que je connais.

— Ah! petite flatteuse, prenez garde, si vous tenez à la beauté, il faut bien vous dire que M. Lesueur est très-laid.

— D'abord, mon père, je ne tiens pas du tout, mais du tout à la beauté; et puis, il est impossible qu'une belle âme et une haute intelligence ne jettent pas quelque reflet sur les traits les plus irréguliers. Mais, mon père, pourquoi l'appellez-vous toujours Henri Lesueur? Dites-moi son véritable nom.

Le vicomte nomma Paul Sardan.

— M. Sardan! s'écria Marie, l'ancien propriétaire de Roquevair! celui que...

— Que ta mère devait épouser, oui, ma fille, elle m'a préféré à lui, et c'est la seule faute de sa vie!

— O mon père, que dites-vous? — La vérité, mon enfant; mais cette faute, tu le comprends, je ne puis la reprocher. Quand je lui apprendrai tout ce que nous devons à M. Paul Sardan, elle trouvera que ce n'est pas trop pour nous

acquiescer envers lui que de lui offrir notre cher trésor. Paul a beaucoup aimé ta mère: tu es la vivante image de sa Cécile. Il t'aimera, ma fille, quand il apprendra que tu as deviné son cœur dans ses ouvrages.

Alors M. de Roquevair raconta à sa fille ce que Paul avait fait pour eux. Marie pleura d'attendrissement et de reconnaissance. Après une longue conversation avec sa femme, le vicomte alla trouver l'abbé Romilly et lui apprit tout ce qui s'était passé.

— Nous pouvons, dit le vicomte, accepter les bienfaits d'un fils, mais non de celui qui voudrait rester pour nous un étranger.

L'abbé écrivit à Paul de se rendre de suite à Tulle. Paul vit Marie. Il crut retrouver sa chère Cécile telle qu'il l'avait vue la dernière fois.

Un mois après, l'abbé Romilly bénissait l'union de Marie de Roquevair avec le vicomte Paul Sardan de Roquevair. Le père de Marie avait obtenu pour son gendre le droit de prendre le nom, le titre et les armes des Roquevair.

Deux ans après, j'ai vu un héritier des Roquevair essayer ses premiers pas sur une magnifique pièce de gazon placée au

milieu de la grande cour. Il a la beauté de sa mère, on espère qu'il aura le génie et surtout le cœur de Paul.

E. DE VARS.

F. IN.

COURS DE LA BOURSE

Du 1^{er} juin 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0..... 70 55	— 3 0/0... 70 35
4 0/0..... 99 05	— 4 1/2 0/0 98 75

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents Patentement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634